



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 4, No 8

Bulletin municipal d'information

Août 2019

Parc pour enfants

Tournoi de balle familiale

Symposium d'Art in Situ



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Janie Vallée, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien,

Le 14 juillet dernier dans le Journal de Montréal, sous la plume de la journaliste Diane Tremblay, paraissait un article aux allures apocalyptique au sujet de la disparition potentielle de plus de 200 petites municipalités du Québec d'ici 2025. Nous faisons partie de cette liste. Le cri d'alarme donné par le spécialiste Pierre Bernier de la firme de consultants Groupe Ambition, basé sur l'indice de vitalité économique de 2016 produit par l'Institut de statistique du Québec, a beaucoup fait réagir les municipalités répertoriées. Nous reproduisons plus loin la réplique de la Fédération des Municipalités du Québec (FQM) et vous assurons que nous sommes toutefois très conscients de cette réalité.

Après avoir travaillé au cours des dernières années sur notre développement social en se donnant un Centre communautaire digne de ce nom, en conservant notre CLSC, en vous consultant afin d'établir les politiques de la famille et des aînés (PFM/MADA), en créant notre premier camp de jour complété du tout nouveau parc pour enfants, nous croyons faire preuve que nous tentons de mettre tous les éléments nécessaires à la rétention de nos résidents.

De plus, votre Conseil municipal entreprend actuellement une importante démarche sur son développement économique. La première action sera de revendiquer notre statut dans la récente décision du gouvernement fédéral de nous exclure du projet de fibre optique « Brancher pour innover » (voir le communiqué p. 6). Nous vous tiendrons au courant des développements dans les prochaines éditions du Valboisien.

La vitalité d'une municipalité repose en grande partie sur la population qui la compose. Ce qui en fait sa force est le dynamisme de ses citoyens. Quelle belle démonstration en a été faite au cours du tournoi de balle familial tenu il y a deux semaines. Jeunes et moins jeunes, frères et sœurs, parents et grands-parents, Valboisiens et Bowmanois, tous ensemble pour une même cause. Bravo et félicitations à tous les organisateurs et bénévoles ! Un succès sans précédent !

Le mois d'août sera tout aussi occupé et rempli d'occasions formidables. Ça débute le 3 août par une merveilleuse activité familiale « La folle course familiale FCF 4.5 km » qui marquera l'inauguration de notre nouveau sentier pédestre avec, en complément, nos fameuses structures gonflables acquises tout récemment. Le lendemain, une dizaine d'artistes de la région viendront présenter l'exposition « Recycl'Art » pendant une semaine. Le 31 août, également pour une semaine, marquera le début du « Symposium d'art in situ » où des artistes renommés de la province travailleront sur place à ériger des œuvres d'art permanentes sous le thème « Energie de la Lièvre ».



Quelles merveilleuses occasions de démontrer notre solidarité en participant en très grand nombre. Sortons de nos maisons, chalets et campings et allons dire à ces artistes que nous sommes très contents de les voir et remercions-les de nous avoir choisis et d'avoir accepté de venir chez nous dans notre petit village pour nous faire profiter de leurs talents.

Démontrons aux prophètes de malheurs que Val-des-Bois est très loin de son extinction prévue pour 2025.

Démontrons aux prophètes de malheurs que Val-des-Bois est très loin de son extinction prévue pour 2025.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Services municipaux

**Fermer le robinet
en vous brossant les
dents vous permet
d'économiser**

350

**litres d'eau
par semaine.**



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à
Québec.ca/monempreintebleue

**Votre
gouvernement**

Québec 

Services municipaux

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5
T 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
F 418 651-1127
fqm.ca

Vitalité des régions

Les municipalités n'ont pas l'intention de fermer leurs portes!

Québec, le 16 juillet 2019 — Suite à la parution d'un article dans le *Journal de Québec*, dimanche dernier, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tient à rectifier les faits et à affirmer qu'aucune municipalité n'a l'intention de fermer ses portes. Bien que les régions doivent faire face à plusieurs défis, dont la pénurie de main d'œuvre, le vieillissement de la population et les besoins en infrastructures, la FQM, à titre de porte-parole des régions, mène un travail de tous les instants auprès du gouvernement afin d'obtenir les outils qui permettent à toutes les municipalités de se développer.

Des engagements pour l'essor des régions

Lors de son dernier congrès, la FQM a obtenu l'engagement du gouvernement de décentraliser 5 000 emplois de l'État en région au cours des 5 prochaines années. Un engagement a également été pris pour que, d'ici 2023, toutes les régions du Québec puissent avoir un accès à Internet haut débit et à un réseau cellulaire large bande.

Par ailleurs, les différentes mesures en transport annoncées par le gouvernement, notamment celle du maintien de la *Politique de la mobilité durable 2030*, le nouveau rôle régional d'Investissement Québec et la régionalisation de l'immigration, qui devrait permettre d'aider les régions à faire face à la pénurie de main-d'œuvre, sont tous des résultats concrets des démarches que la FQM mène actuellement en faveur de toutes les régions.

Le Pacte fiscal

« Nous travaillons activement pour toutes les régions et la FQM entend poursuivre sa lutte pour renforcer leur vitalité et éviter les fermetures de municipalités. En ce sens, le nouveau Pacte fiscal doit mettre en place des outils concrets pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'acteurs du développement local et régional et d'assurer la vitalité ainsi que l'occupation dynamique du territoire », a soutenu le président de la FQM, M. Jacques Demers.

À propos de la FQM

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) s'est établie comme la porte-parole des municipalités et des régions du Québec. Ayant comme priorité la défense de l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

Vous pouvez également nous suivre sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

Services municipaux

Brancher pour innover

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-BOIS, 1 AOÛT 2019



Le maire de Val-des-Bois est déçu de la décision du gouvernement fédéral d'exclure la municipalité de la phase 1 du projet déposé par la MRC de Papineau visant à brancher par fibre optique les collectivités privées de service Internet haute vitesse (IHV) de qualité, alors qu'il en faisait partie lors de l'annonce officielle l'an dernier.

La décision du fédéral, rendue publique lors du dernier Conseil des maires du 19 juin dernier, est essentiellement basée sur des données recueillies auprès d'un fournisseur de service qui indiquent que la municipalité serait pourtant « bien desservie » selon les normes du projet. C'est-à-dire qu'elle aurait accès à une connexion Internet avec débit de téléchargement d'au moins 5 mégabits par seconde (Mbps). Une analyse que ne partagent pas les résidents qui subissent les ratées du service actuel.

Si le programme priorise les zones densément peuplées des municipalités, le maire déplore également que l'apport important de la villégiature en saison estivale n'ait pas été considéré, compte tenu que des milliers de clients potentiels de la fibre remplissent les campings du territoire. Une demande officielle de réintégration a été faite auprès des autorités concernées.

Résolu à trouver une solution pour donner accès aux Valboisiens, le maire a rencontré les gestionnaires du projet de la MRC pour explorer différents scénarios. Rappelons que le programme fédéral « Brancher pour innover » n'investit pas seulement dans la construction d'un réseau de fibre optique, mais également dans le rehaussement d'équipement de distribution. La fibre ne constitue pas le seul moyen d'avoir accès à un service de haute vitesse fiable.

« On ne doit surtout pas s'arrêter là. La municipalité est prête à collaborer avec les différents acteurs du projet et explorer divers plans de match pour brancher nos familles et nos commerces à la fibre optique » affirme le maire de Val-des-Bois, Roland Montpetit.

D'autres rencontres entre la municipalité et la MRC sont à prévoir et des prochaines actions seront communiquées cet automne.

Services municipaux

Attention aux lignes électriques si vous effectuez des travaux à l'extérieur

TEXTE : HYDRO-QUÉBEC

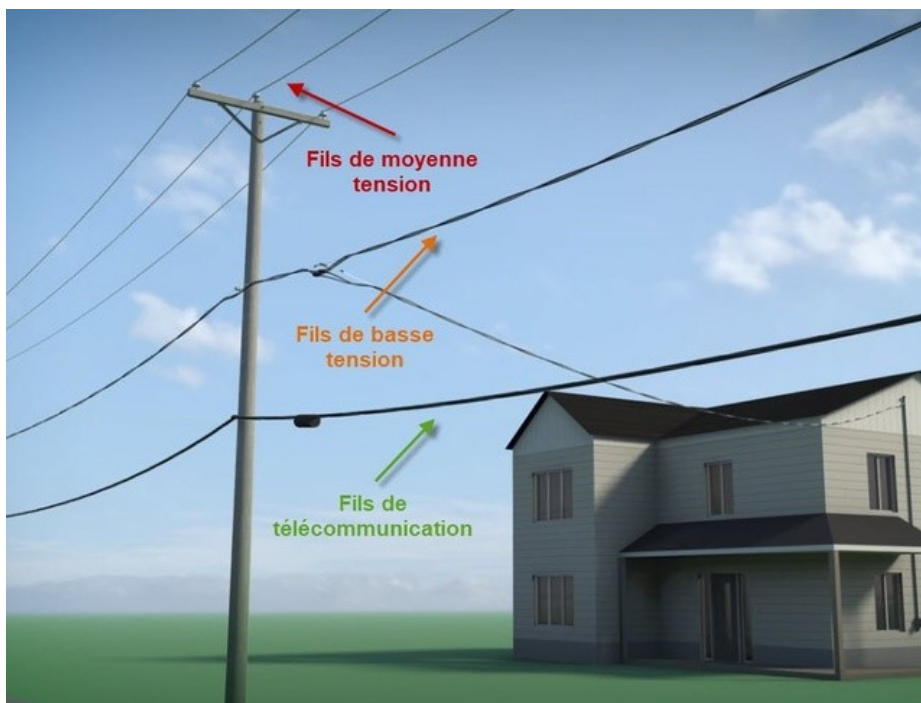
À la suite d'un malheureux cas d'électrocution survenu cette semaine dans la région de Lanaudière à Saint-Gabriel-de-Brandon, Hydro-Québec tient à rappeler qu'il est important pour votre sécurité de vérifier la présence de fils électriques avant d'effectuer des travaux à l'extérieur.

Les lignes électriques font partie de notre environnement. Il peut donc être facile d'oublier leur présence ainsi que la règle de prudence la plus élémentaire en ce qui les concerne : n'approchez rien des fils. En particulier, soyez toujours conscient du danger quand vous effectuez des travaux en hauteur et quand vous manipulez des objets longs.

Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long (échelle, perche de piscine, etc.) :

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.
2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension.
3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence). Même si ces fils ont une gaine isolante, celle-ci peut être fissurée ; l'isolation des conducteurs serait alors déficiente.

Repérer les fils dangereux



Il faut particulièrement se méfier des fils de moyenne tension. Ces fils sont situés au sommet des poteaux et sont souvent confondus avec les pare-foudre. Ce sont des fils métalliques de faible diamètre, sans gaine isolante. Ils sont déposés sur des isolateurs qui ressemblent à des petits bols de porcelaine. Malgré leur apparence anodine et le fait qu'ils n'ont pas d'isolant, ces fils sont **extrêmement dangereux** !

Un peu plus bas que les fils de moyenne tension, on trouve les fils de basse tension. C'est à partir de ces fils que les maisons sont raccordées au réseau électrique. Le terme « basse tension » peut laisser croire que ces fils sont sans danger, mais ce n'est pas le cas. Ces fils peuvent transporter plusieurs centaines d'ampères, de quoi provoquer un grave accident.

Plus bas que les fils basse tension, on trouve de gros câbles recouverts d'une gaine isolante noire. Ce sont les fils de télécommunications, qui servent au téléphone et à la câblodistribution. Ils n'appartiennent pas à Hydro-Québec et ne présentent pas de risque électrique. Cependant, rien ne doit venir s'appuyer dessus.

Pour plus de conseils de sécurité et pour en savoir plus sur l'électricité, veuillez consulter notre site Web au www.hydroquebec.com/securite.

Urbanisme et environnement

Les rapports de voisinage

TEXTE : MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC

Il faut accepter les inconvénients inhérents à la vie en société. Mais cette tolérance a des limites. En effet, on n'a pas à subir un préjudice causé par la mauvaise foi d'un voisin ou une maladresse de sa part. D'ailleurs, le Code civil établit des règles de comportement assurant le maintien de bonnes relations entre voisins.

Les limites de votre propriété et le bornage

Les limites de votre propriété sont déterminées principalement par les titres de propriété, les plans cadastraux et la délimitation du terrain. Cette dernière est faite par un piquetage ou un bornage.

Le piquetage et le bornage sont des opérations effectuées par un arpenteur-géomètre. Le piquetage indique les limites d'un terrain au moyen de repères, tandis que le bornage établit de façon irrévocable et permanente la limite entre deux propriétés lorsque cette-ci peut être mise en doute. Le piquetage n'a pas la même valeur légale que le bornage. En effet, le piquetage ne fait que rendre publiques les limites apparentes du terrain. Pour plus d'information sur le sujet, il faut s'adresser à un arpenteur-géomètre.

L'accès à la propriété d'autrui

Vous devez permettre à votre voisin l'accès à votre propriété s'il a besoin d'y circuler pour ériger une construction, pour effectuer des réparations ou pour procéder à des travaux d'entretien sur sa propriété. Cependant, votre voisin doit, au préalable, vous en aviser de vive voix ou par écrit. De plus, il est tenu de réparer toute détérioration causée par ces travaux et de remettre votre propriété dans son état initial.

Empiètement

Il peut arriver qu'une personne érige de bonne foi une construction sur une parcelle de terrain qui appartient à son voisin. Si vous l'avez fait, sachez que votre voisin peut vous demander de lui acheter la parcelle de terrain sur laquelle vous avez érigé la construction. Si la construction est temporaire, il peut vous demander de lui verser une indemnité pour la perte temporaire de l'usage de cette parcelle.

La protection de ta propriété d'autrui

Si une construction ou un ouvrage se trouvant sur votre terrain menace de tomber sur le terrain de votre voisin ou sur la voie publique, vous devez exécuter les travaux de réparation ou de démolition nécessaires pour éviter sa chute.

De plus, si vous faites des constructions, ouvrages ou plantations sur votre terrain, vous ne devez pas ébranler le terrain de votre voisin ni compromettre la solidité des constructions, ouvrages ou plantations qui s'y trouvent.

Écoulement des eaux du toit

Vous devez vous assurer que l'eau, la neige et la glace qui s'écoulent de votre toit tombent sur votre terrain, et non sur celui de votre voisin. Au besoin, votre voisin pourra s'adresser au tribunal pour vous obliger à installer un garde-neige ou une gouttière qui garderont la neige ou l'eau de votre côté.

Le droit de passage

Parfois, un propriétaire n'a aucun accès à la voie publique, ou cet accès est insuffisant ou impraticable. Si c'est votre cas, vous pouvez demander à un voisin de vous accorder un droit de passage contre le versement d'une indemnité proportionnelle au dommage causé. Cependant, vous devrez quand même entretenir cette voie de passage et l'utiliser de façon à causer le moins de dommages possible.

Les arbres

Il peut arriver que les branches et les racines d'un arbre s'étendent jusque chez votre voisin et lui causent de sérieux ennuis. Dans un tel cas, votre voisin peut vous demander de couper ces branches ou ces racines. Il peut aussi vous demander d'abattre ou de redresser un arbre qui menace de s'écraser sur sa propriété.

Veillez à planter vos arbres à une bonne distance de la ligne séparant votre terrain de celui de votre voisin. Vous devez aussi penser qu'ils ne doivent pas nuire aux fils d'électricité, de téléphone ou autres, qu'ils soient aériens ou souterrains, ni aux tuyaux enfouis dans le sol lorsqu'ils arriveront à maturité.

Urbanisme et environnement

Le droit de clôture

Vous pouvez clore votre terrain en aménageant un mur, un fossé, une haie, une barrière ou toute autre clôture. Vous devez toutefois tenir compte de la situation et de l'usage des lieux. Par exemple, on n'installe pas une clôture «à vaches» dans un quartier résidentiel. Il est évident qu'en cette matière, les règlements municipaux s'appliquent aussi.

Vous pouvez choisir la hauteur, la couleur et les matériaux d'un ouvrage de clôture si vous le construisez entièrement sur votre terrain, sans empiéter sur la ligne le séparant de celui de votre voisin.

Par ailleurs, si vous et votre voisin décidez de construire un ouvrage de clôture sur la ligne qui sépare vos terrains, vous devrez en partager les frais de construction et d'entretien. De plus, vous devrez choisir ensemble la nature de l'ouvrage, sa hauteur, sa couleur, etc.

En cas de mésentente

Lorsque vous ne parvenez pas à vous entendre avec votre voisin, vous pouvez, entre autres choses, consulter un conseiller juridique. Vous pouvez aussi présenter une demande au tribunal pour régler votre litige. Dans plusieurs cas, des services de médiation peuvent vous être offerts avant que votre cause soit entendue.

L'information résumée dans ce document était valide au moment de son impression. Pour plus de renseignements, consultez le www.justice.gouv.qc.ca ou téléphonez au Ministère de la Justice au 1 866 536-5140

Justice
Québec 

L'information horticole à son meilleur

TEXTE : ROXANE BLANCHARD

Tel que suggéré par Pierre Valois

Dans la foulée des informations véhiculées sur le web et les réseaux sociaux, il est primordial de dénicher des sources d'informations fiables. Comme la municipalité sensibilise de façon importante ses citoyens sur l'importance de revégétaliser et de prioriser les végétaux pour contrer l'érosion et la dénaturation des sols, nous nous permettons de partager un site internet qui s'avère être une mine d'or d'information, d'une pertinence hors du commun, d'une nature informative et de facture facile à consulter. <http://www.quebec-horticole.ca/>

Travaux publics

L'été des travaux publics

TEXTE : PIERRE THIBAUT

Nous en sommes à la fin du mois de juillet et les travaux de voirie vont bon train. L'équipe a dû redoubler d'efforts au cours de cette saison estivale puisque plusieurs projets majeurs nous ont tenus en haleine. Le parc pour enfants, qui a été inauguré au début du mois de juillet, vient confirmer l'équipe formidable que nous sommes. Le projet, quoique parsemé d'embûches, a été réalisé à terme et avec une dynamique de travail qu'on ne doit pas retrouver partout.

Le Sentier du Lièvre accapare également les troupes afin qu'il soit fin prêt pour le Festiv'Été du 3 août.

Pareillement, les tâches régulières ont débuté un peu plus tard qu'à l'habitude mais avancent tout de même.

Également, nous attendons avec impatience le nouveau balai de rue qui facilitera le nettoyage des chemins pour cette année mais également pour toutes les autres à venir.

À tous, je vous souhaite une très belle fin d'été.

Urbanisme et environnement



COBALI

JE M'INFORME, J'AGIS!

©CRE Laurentides

Cet été, je contribue à la protection des plans d'eau



ADOPTEZ-VOUS DES PRATIQUES DE NAVIGATION RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT?

Minimisez votre impact sur la qualité de l'eau

Ne rejetez pas vos déchets dans l'eau.

Évitez les savons et les produits contenant des phosphores.

Optez pour un moteur électrique ou 4 temps qui polluent moins.

Inspectez et lavez votre embarcation avant la mise à l'eau pour éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Assurez un entretien adéquat de votre moteur et évitez les déversements lors de l'ajout de carburant et d'huile.

Réduisez le bruit qui est une nuisance pour la faune et les riverains

Optez pour un moteur silencieux ou électrique.

Maintenez le volume de votre radio à faible intensité.

Évitez les bruits inutiles et répétés lors de la conduite de votre embarcation (virages serrés, acrobaties...).

Utilisez sirènes et klaxons seulement en situation d'urgence.



Diminuez la vitesse de votre embarcation

pour réduire les vagues importantes qui causent l'érosion des rives et perturbent la faune

Naviguez à faible vitesse (moins de 10 km/h) lorsque vous êtes à moins de 30 mètres de la rive.

Réduisez la vitesse de vos embarcations, particulièrement à l'approche ou au départ de la rive et dans les baies.

Préférez un départ et une arrivée perpendiculaire à la rive.

Éteignez le moteur lorsque l'embarcation navigue dans un secteur d'une profondeur de moins de 1 mètre.

Pour les activités nautiques impliquant des motomarines, « wakeboard », gros bateaux et embarcations rapides, naviguez dans les secteurs d'eau profonde et loin des rives.

Distribuez les passagers uniformément dans votre bateau, trop de poids à l'arrière augmente la hauteur du sillage (masse d'eau agitée).



www.cobali.org

SOYEZ LE MEILLEUR NAVIGATEUR!

FAITES ATTENTION À L'ENVIRONNEMENT!

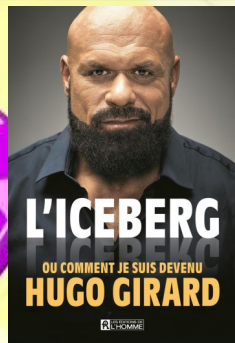
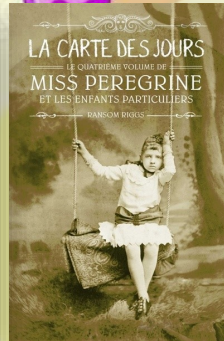
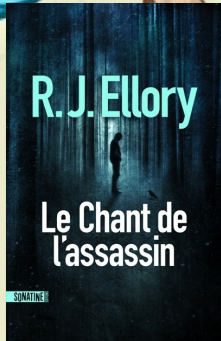
Merci à notre partenaire

Énergie

Brookfield

Bibliothèque

Nouveautés du mois



Félicitations à Oscar Vargas, gagnant d'un certificat cadeau de 10 \$ de la Librairie Rose-Marie !

les journées de la culture

28 septembre 2019

Thématique 2019 : La rencontre
Tisser des liens, bâtir des ponts

Tous les détails dans la prochaine édition du journal.

À la une...

Dévoilement du parc pour enfants

TEXTE : JANIE VALLÉE

C'est le jeudi 4 juillet dernier que la population a pu découvrir le nouveau parc pour enfants de la Municipalité. Plus d'une vingtaine d'enfants attendaient impatiemment que le ruban rouge soit coupé afin de se précipiter dans les structures et de profiter de la soirée avec leurs amis.

Le projet du parc est dans les plans municipaux depuis de nombreuses années. C'est l'an passé qu'une subvention du gouvernement provincial a été obtenue et a permis de faire progresser le projet. La caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées s'est également ajoutée aux partenaires en début d'année.

Le parc a pu être dévoilé en temps et lieu grâce au travail acharné de l'équipe des travaux publics. Ils ont travaillé sans relâche sur ce projet grandiose parfois même en dehors de leurs heures de travail, en plus de continuer d'accomplir leurs tâches régulières. Chacun d'entre vous a joué un rôle primordial afin que l'on puisse offrir le fameux parc aux enfants. Pierre, Francis, Danik, Martin, Maurice, William et Kevin : C'était beau de vous voir aller. Comme on dit : « Vous êtes sur la coche ! »

L'apport de nombreux bénévoles a également été grandement apprécié. Vous êtes d'ailleurs invités à consulter la page Facebook de la Municipalité et aller voir le vidéo conçu par Olivier Sabourin lors de l'événement. Merci à Francine, Daniel et Claude, qui sont venus assembler des pièces de ce puzzle géant.

Merci également à Michel Diver qui a partagé avec nous son expertise en matière d'aménagement de parc et qui a répondu aux milliers de questions de tous. Il nous a guidé et épaulé lors des différentes étapes du processus. Sa gentillesse et sa générosité ont été grandement appréciées.

Au nom de tous les enfants qui profiteront des installations et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, au projet.



Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec

Desjardins
Caisse du Cœur-des-vallées

À la une...



Tournoi de balle familiale édition 2019

TEXTE : LOUIS-CHARLES LAROCQUE

C'est sous un soleil scintillant et incroyablement chaud que les onze équipes du tournoi de balle familial se sont affrontées cette année. Un nouveau comité a pris le flambeau de l'organisation du tournoi habituellement fait par les Chevaliers de Colomb, conseil 6045. Pour sa première organisation, le comité s'est fait chapeauter par la Municipalité de Val-des-Bois. Merci à la Municipalité d'avoir cru en notre projet!

Le moindre qu'on puisse dire est que l'activité a connu un franc succès!

Voyant l'engouement que le tournoi de balle génère dans la communauté, le comité a voulu agrémenter l'édition 2019.

Chaque famille inscrite au tournoi a désigné son meilleur joueur qui a affronté l'équipe des 4 Chevaliers Easton. Les 4 Chevaliers, équipe de balle rapide humoristique légendaire pratiquement invincible fondée par Claude Potvin il y a plus de 50 ans. Plus de 500 personnes ont assisté à ce match drôle et mémorable! Quel spectacle! **Le fameux match sera diffusé sur les ondes de TVA Sport 2 le dimanche 11 août à 17 h.**

Les 4 Chevaliers ont également fait un atelier avec les recrues du tournoi. Les jeunes joueurs ont pu participer à un atelier de perfectionnement avec les professionnels. Une médaille a été remise à chaque d'entre eux pour souligner leurs participations. Plusieurs autres activités pour les enfants avaient été prévues. Ils pouvaient se faire maquiller, jouer dans une immense structure gonflable, dans le nouveau parc pour enfants, savourer de la barbe à papa et du popcorn préparé par la Voix des Parents et s'amuser avec les mamans du comité. Merci d'ailleurs à Kim Beaulieu et Éliane Calvé qui ont su divertir les enfants d'une main de maître!

C'est la remise des trophées qui a conclu l'édition 2019 du tournoi. Les Larocque ont mis la main sur la victoire de la classe « A » aux dépens de l'équipe des Sarrazin.

La finale de la classe « B » a été remportée par la famille Pilon. Le match les opposait à l'équipe LéMorDu.

Félicitation à toutes les équipes pour leur performance et merci à tous pour votre participation.

Au nom de tout le comité, j'aimerais également remercier nos deux arbitres principaux qui ont été présents tout au long du week-end soit : Daniel Vinette, et Singue. Merci mille fois messieurs.

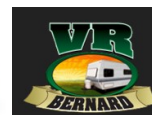
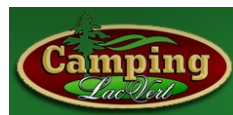
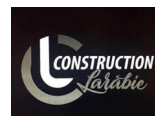
Il est important de souligner l'apport de nos partenaires. Leur contribution et leur participation ont permis de faire de l'édition 2019, une édition grandiose. Merci à chacun d'entre vous.

Les photos du tournoi seront publiées dans votre prochaine édition du Valboisien.



À la une...

MERCI À NOS PARTENAIRES



Casse-croûte chez Yves, Déco Dollar, Domaine Fuga, Friperie la Jument Verte, Camping Domaine de la Lièvre, Assurances Jocelyn Leblanc

À la une...

SYMPOSIUM D'ART IN SITU L'ÉNERGIE DE LA LIÈVRE

**DU 31 AOÛT AU
8 SEPTEMBRE
À VAL-DES-BOIS**

9 ARTISTES SERONT PRÉSENTS POUR CRÉER DES SCULPTURES DANS VOTRE MUNICIPALITÉ. ASSISTEZ À LA CRÉATION DES OEUVRES TOUT AU LONG DE LA SEMAINE ET PARTICIPEZ À L'OEUVRE COLLECTIVE!

ARTISTES INVITÉS 2019 :

- MÉLODIE COUTOU
- MICHAEL KINGHORN
- MICHELLE LEMIRE
- MARIE-JOSÉE LEROUX (LEROU)
- DENIS MARCEAU
- DUO JOANNE MIGNEAULT ET MARTINE CAROLE GAGNON
- ANNIE PELLETIER
- MICHEL SAULNIER

ATELIERS CRÉATIFS GRATUITS

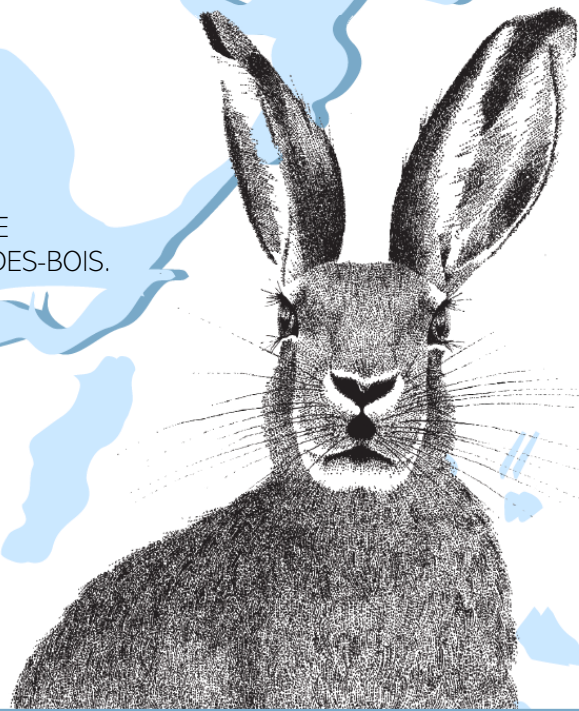
SOUS LA DIRECTION DES ARTISTES JOANNE MIGNEAULT ET MARTINE CAROLE GAGNON, LES PARTICIPANTS CONCEVRONT UNE PETITE SCULPTURE EN FORME DE POISSON À L'AIDE DE MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET DE CIMENT. VOTRE OEUVRE SERA ENSUITE INTÉGRÉE À L'OEUVRE COLLECTIVE QUI SERA EXPOSÉE EN PERMANENCE PRÈS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VAL-DES-BOIS.

HORAIRE DES ATELIERS CRÉATIFS :
DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE DE 9 H 30 À MIDI
LUNDI 2 SEPTEMBRE DE 9 H 30 À MIDI

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VAL-DES-BOIS
(LES ATELIERS SE DÉROULERONT À L'EXTÉRIEUR)

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

INFO : CULTUREPAPINEAU.ORG



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

OUTAOUAIS

MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau, de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau |
Ville de Gatineau | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation | Culture Outaouais

Culture
et Communications
Québec



Énergie
Brookfield



MATHEU LACOMBE
Député de Papineau
Ministre de la Famille
Ministre responsable de
la région de l'Outaouais

Politique familiale et des aînés

Politique familiale et des aînés

TEXTE : JANIE VALLÉE

En lançant la Politique familiale et des aînés, le jeudi 4 juillet dernier, le Conseil municipal s'engageait à considérer le plan d'action élaboré par le comité pilotage lors de la prise de décision pour les trois prochaines années. Le comité de pilotage, formé par des citoyens de toutes les sphères de la communauté, a travaillé d'arrache-pied depuis 2017, pour établir des mesures précises qui favoriseront le bien-être des familles et des aînés.

L'élaboration de la toute première Politique familiale et des aînés a plongé l'équipe municipale dans l'inconnu. Par chance Yves Cyr, résident de Val-des-Bois, nous est venu en aide via le Carrefour Action Municipale et Famille. Il a aidé plus d'une centaine de municipalités à élaborer leur Politique et nous avons eu le privilège qu'il nous chapeaute pour l'élaboration de la Politique de sa communauté.

L'élaboration des plans d'action et les étapes qui y sont rattachés s'est fait conjointement par les municipalités de Val-des-Bois et de Bowman. C'est d'abord Sonia Pétrin Poulin qui a dirigé les troupes jusqu'à la présentation des plans d'actions aux conseils municipaux. Ensuite, un employé désigné, dans notre cas Valérie Tétrault, a pris la relève menant ainsi à des Politiques et des lancements distincts.

C'est en présence du Ministre de la Famille, monsieur Mathieu Lacombe, que le document a été présenté à la centaine d'adultes présents à la soirée. Les enfants étaient quant à eux dans les nouvelles structures de jeux dévoilés plus tôt en soirée. Ils étaient supervisés par les yeux vigilants et doux de Linda Lalonde, Mélissa Lafortune Osborne, Camille Larocque et Méanne Blanchard. Merci mesdames de votre implication. Véronique Montreuil était également sur place afin d'immortaliser la soirée en prenant de nombreuses photos.



Le maire Rolland Montpetit, notre mentor Yves Cyr et le Ministre de la Famille Mathieu Lacombe

Dorénavant, afin de s'assurer de la pérennité de la Politique, un comité de suivi sera formé et au fil des rencontres semestrielles analyseront et suivront les progrès de l'application de la Politique.

Il est possible de consulter l'intégralité de la Politique sur le site internet de la Municipalité au www.val-des-bois.ca et des copies sont également à votre disposition au bureau municipal et à la bibliothèque.

La Politique vous sera également présentée, en plusieurs sections, dans votre Valboisien. Ce mois-ci nous vous présentons la mission, les forces et les valeurs de la Municipalité.

Politique familial et des aînés

Remerciements au comité de pilotage

*Gabriel Bastien,
Kim Beaulieu,
Diane Bellehumeur,
Roxane Blanchard,
Peter Cross,
Gaston Donovan,
Denise Dubois,
Diane Guy,
Isabelle Leduc,
Hélène Madore,
Carole Manseau,
Francine Marcoux,
Anik Morin,
Florence Prescott, Philippe Rhul,
Caroline Sanscartier
et Mayann Wilson*

Dire merci se doit d'être beaucoup plus qu'un signe de politesse. Lorsqu'il est exprimé avec sincérité, le remerciement est un témoignage d'humilité et l'expression de la reconnaissance.

Dans le cadre de l'élaboration de la politique familiale et des aînés, un comité-citoyen s'est formé. Depuis, il travaille dans l'ombre ayant comme but premier d'améliorer la qualité de vie de ses voisins, de ses amis, de ses enfants, bref de sa communauté. Sans le précieux apport de ces citoyens l'élaboration de la Politique n'aurait pas pu être possible. Ce que vous avez entre les mains est le fruit de leur travail. La contribution de chacun se doit d'être soulignée.

Merci à chacun d'entre vous pour votre implication et votre dévouement.

En guise de reconnaissance et avec sincérité, soyez assuré cher comité que votre plan d'action triennal sera au cœur des priorités municipales. Votre travail sera bénéfique pour tous et nous l'honorerons.

Votre Conseil municipal

Merci



Politique familial et des aînés

Mission : *Ma municipalité veut se distinguer en assurant des services de qualité qui permettent à ses citoyens de s'épanouir en harmonie avec la nature dans un milieu accueillant où il fait bon vivre.*

Forces :

Nouveauté : L'esprit proactif de la communauté et du Conseil municipal mène à l'amélioration et le perfectionnement continuel des départements de l'administration, de l'urbanisme, des travaux publics, de la bibliothèque, des loisirs, de la culture et du service de sécurité incendie. Toujours dans l'optique de surpassement et d'optimisation des ressources.

Accueillante : La municipalité de Val-des-Bois est un endroit de prédilection de nombreux villégiateurs. C'est l'accueil qu'ils reçoivent des commerçants et des résidents qui font toute la différence dans leurs visions de notre communauté.

Tranquillité : En plus de la quiétude de la campagne, les citoyens ont l'opportunité d'avoir l'esprit tranquille avec l'équipe chevronnée du Service incendie et de premiers répondants, toujours à proximité lors de situations d'urgences.

Unité : La profondeur des liens que tous ont su tisser entre eux constitue aujourd'hui l'une de nos plus grandes richesses! Le développement des projets municipaux, toujours en collaboration avec les citoyens et les organismes, a prouvé au fil du temps que la force du nombre et l'unité émanant de la communauté nous fait grandir et s'épanouir.

Rayonnement : La Municipalité de Val-des-Bois a tous les atouts afin de rayonner au sein de la MRC de Papi-neau mais également dans l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Environnement : Étant entouré de lacs, de rivières et de forêts, il est impératif de protéger et de promouvoir notre patrimoine écologique et naturel.



Politique familial et des aînés

Valeurs :

Vision : Nous sommes forts d'une gestion visionnaire souhaitant toujours innover pour offrir aux citoyens un milieu de vie qui leur ressemble et leur convient.

Appartenance : Tant au niveau des citoyens que du personnel, le sentiment d'appartenance est primordial afin d'avoir une communauté vivante, impliquée et dynamique.

Loyauté : Nous croyons fermement en la loyauté de tous les intervenants de notre équipe. Celle-ci est une pierre angulaire dans le développement de notre communauté.

Développement : Nous travaillons d'arrachepied pour faire croître, de façon optimale, notre communauté. Nos efforts sont centrés sur le développement de notre milieu dans le respect des législations et de notre vision.

Écoute : Nous sommes conscients que la base de notre travail et de notre inspiration vient de notre communauté. Conformément à notre mandat de Conseil municipal, nous nous devons d'écouter les préoccupations de la population.

Service aux citoyens : Toujours dans une optique de performance et d'amélioration, il est impératif pour nous que notre équipe représente l'excellence en matière de services à la clientèle. Nous souhaitons que la courtoisie et la proactivité demeurent pour vous un incitatif à la communication et au dialogue.

Bonification des services : Nous demeurons à l'affût des nouvelles pratiques et méthodologies afin de bonifier continuellement notre offre de services. Nous souhaitons compenser les aléas que l'éloignement des grands centres peut engendrer par une approche personnalisée et une constante recherche de l'excellence des services vous étant offerts.

Ouverture : Fort d'une équipe jeune et dynamique, nous pouvons nous targuer d'une ouverture quant aux différents projets et réalités d'une communauté comme la nôtre où un vent de changement souffle.

Intégrité : Nous avons comme ligne de pensée l'adoption d'une conduite juste et équitable pour l'ensemble des citoyens. Nous croyons que l'intégrité et la justice se doivent d'être reflétées dans une saine gestion municipale. La confiance et la transparence sont des éléments essentiels dans nos actions quotidiennes et dans le lien avec les citoyens.

Sécurité : L'établissement d'un milieu sécuritaire est une priorité pour l'ensemble de l'équipe. Nous avons la chance de compter sur une équipe de premiers répondants reconnue de tous et d'une brigade de pompiers impliquée. Nous sommes également dotés d'employés consciencieux ayant à cœur la sécurité du milieu et œuvrant avec beaucoup de rigueur pour offrir une paix d'esprit et des solutions aux problématiques que nos citoyens pourraient rencontrer.

Activité

Marche dans le sentier de l'Albatros

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

Invitation à toutes les familles.

Le samedi 7 septembre prochain nous convions toutes les familles à venir marcher sur le sentier de l'Albatros. Ce sentier existe depuis plus de dix ans et est malheureusement très peu connu des Valboisiens. Il fait partie du Sentier national qui est une très longue route pédestre qui, une fois complétée, traversera le Québec sur une longueur de 1500 kilomètres.

Le départ pour cette randonnée pédestre se fera à partir du stationnement municipalité vers 9h. Apporter votre lunch, votre eau et surtout chaussez-vous de bons souliers de randonnées. Nous irons jusqu'au haut de la montagne, ce qui représente environ 3km, et nous redescendrons après y avoir pris notre goûter.

Un mycologue amateur se joindra à nous pour cette occasion et nous renseignera sur les différents champignons qui existent dans cette forêt. Si vous le désirez apporter un sac de papier et un petit couteau pour vous permettre d'en cueillir quelques-uns.

Les chiens en laisse sont les bienvenus. Pour plus d'information communiquez avec Francine au 819 598-0429.

Récemment, une équipe de bénévoles et moi-même sommes allés installer une passerelle dans le sentier. Voici quelques images :



Activité

**DERNIÈRE
CHANCE**

DATE LIMITE : 30 AOÛT 16 H

En collaboration avec



Bowmanois et Valboisiens en voyage à **New York**

du 24 au 27 octobre 2019

389 \$

Occ. double
Hébergement à NJ

À partir de
399\$

Occ. Quad
Hébergement Manhattan

Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe départ de Val-des-Bois
- Services d'un guide accompagnateur du Groupe voyage Québec
- Visites guidées de New York avec un guide local francophone
- Possibilité d'hébergement au New Jersey à coût moindre

Pour plus d'informations ou pour réserver votre place, communiquer avec Sonia Pétrin Poulin

819 454-2280, poste 3070

loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com



Les prix indiqués incluent le 0.1 % du FICAV. Détenteur d'un permis du Québec. Prix en vigueur au moment de la publication. Prix et disponibilité sujets à changement.

À vous la parole

Ma réflexion sur la toponymie de nos villages

TEXTE : PIERRE VALOIS

Diable, quel est donc ce mot si mal connu, sur lequel un peu tout un chacun s'enfarge en essayant de le prononcer.

La TOPONYMIE

Ce n'est ni une maladie ni un microbe. On n'en meurt pas même quand on décide de s'y livrer. Pour résumer, très et trop simplement l'œuvre de la toponymie, c'est la manière de désigner un lieu, en lui donnant un nom propre.

Ou même dit autrement, c'est en quelque sorte un acte de baptême. Un peu travesti par les coutumes de faire, voire de défaire (Amherst).

Une autorité municipale (voire provinciale ou fédérale) décide de nommer une rivière, une montagne et fait ses recommandations sur cette désignation. Dans d'autres cas, la tradition traverse les ans, les décennies ou les siècles pour rapporter comment, à une autre époque, on nommait les rivières, les monts et les lacs.

La toponymie reconnaît ces faits. Toutes sortes de considérations sont prises en compte : l'histoire, la culture locale, la volonté de commémorer un événement, de célébrer un anniversaire, la contribution civile ou militaire d'un citoyen.

Récemment, dans le cadre des travaux du remplacement du Pont Champlain, certains fonctionnaires avaient proposé l'adoption d'un nouveau toponyme. Le nouveau pont allait porter le nom de Pont Maurice-Richard plutôt que celui de Pont Champlain. Une large partie de l'opinion publique du Québec s'est objectée à cela par respect de notre histoire nationale. L'administration fédérale a donc reculé pour modifier légèrement l'antérieur toponyme et offrir celui qu'il portera désormais : le Pont Samuel-de-Champlain.

Ce préambule pour en arriver à quoi? Au simple fait que notre municipalité de Val-des-Bois (Bowman n'est pas exclu) n'a pas encore mesuré comment la toponymie peut et doit célébrer son histoire et ses particularités. Et comment la toponymie peut renforcer l'attraction de citoyens à visiter nos contrées, poussés ou intrigués par la mention de quelques brins d'histoire, sommairement affichés, en quelques minimales lettres, au sommet d'un poteau ou d'un piquet de signalisation, à une croisée de chemin, ou au pied d'un calvaire.

Je donne quelques exemples :

- La plupart de nos toponymes ne sont pas documentés. C'est le cas de plusieurs dans Val-des-Bois mais aussi dans Bowman. J'en prends deux. Il y en a tant d'autres. Le pont Archie (toponyme officiel) ne possède aucune description quant à l'origine et à sa signification. Pourtant, nous le savons tous, ce pont est à deux pas du domicile qu'Archie Larocque va occuper pendant des années, avec sa famille, américain de naissance (ce qui est peu commun dans nos deux cantons, à cette époque) et commissaire d'école et président de la C.S. de NDDLG de VDB pendant des années. Bowman n'a pas encore trouvé moyen de soumettre à la Commission de toponymie ses explications et ses preuves.

- Du côté de Val-des-Bois, le pont Blanchard, dont la Commission de la toponymie ne dit que des choses ordinaires : construit au-dessus du ruisseau du même nom, et sur le parcours du chemin, du même nom. Pas une petite mention de la contribution de Jacques Blanchard, maire de Val-des-Bois, grand propriétaire terrien, sur la rive est de la Lièvre, à partir du ruisseau Blanchard jusqu'aux terres occupées maintenant par Gustave Larocque.

Une large partie des lacs et autres exceptionnelles désignations, du territoire de la municipalité de VDB, inclus dans la Réserve faunique de Papineau-Labelle, doivent leurs désignations toponymiques à des fonctionnaires qui travaillaient pour les autorités provinciales (biologistes et techniciens de la faune, tout probablement) lorsque ce territoire est passé sous la gouverne du gouvernement du Québec, comme ceux de trois autres territoires : Opération Accessibilité pour Papineau, Labelle, Joliette et Mastigouche.

À vous la parole

Sans probablement consulter les autorités municipales de VDB pour leur attribuer des noms (à documenter), ces fonctionnaires ont fait court : utilisant sans doute un quelconque *Field guide des oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord* pour procéder à la désignation d'un très ensemble de lacs, ils ont fait de la toponymie accélérée et désincarnée. L'examen critique des toponymes de la RFPL témoigne de cela. Aucune considération historique n'a été prise en compte, sauf quelques rares cas.

Val-des-Bois, par conséquent, devrait le plus rapidement possible, signifier à la Commission de toponymie, son intention certaine d'envisager de réviser la très large majorité, sinon la totalité des toponymes du territoire municipal de VDB inclus dans la RFPL. Et d'être tenue informée des intentions menées par d'autres autorités que la sienne de procéder à des changements de désignation toponymique. Constituer, en quelque sorte, une réserve protégée de désignations toponymiques.

À la dernière session du Conseil municipal de VDB, en juillet 2019, je suis demeuré très surpris, perplexe, de constater que la désignation de certains chemins publics était encore laissée à la discrétion des promoteurs immobiliers. J'avais déjà dénoncé, par le passé, la désignation du Chemin Raymond, par son promoteur immobilier, du même nom. On m'a quasiment reproché mes observations sur cette question. À cette époque, je ne tenais pas à dénoncer la contribution personnelle de Pierre Raymond (un de mes anciens compagnons de travail, par ailleurs) au développement immobilier, dans ce secteur. Il était dans son droit de faire des affaires. Je soutenais la thèse que la désignation des chemins publics n'appartenait pas aux particuliers.

Dans le cas présent du chemin Val-Nature, celui dont la désignation est supportée par une résolution de mon Conseil municipal du 3 juillet dernier, le Conseil municipal n'a donc toujours pas compris. Il endosse donc la proposition d'un promoteur immobilier, qui lui a fait la proposition d'un toponyme, ne reconnaissant pas qu'il lui appartient, dans le cas d'un chemin public, d'agir de son propre chef et d'en adopter un autre qui lui serait plus approprié.

Nos deux municipalités n'ont pas encore trouvé le moyen de célébrer, par la désignation toponymique, la contribution de nos anciens, célèbres et décédés concitoyens. Je souligne toutefois l'exception de la désignation du pont de fer, qui porte maintenant le nom de deux maires de nos deux municipalités riveraines : le pont Nitschkie-Morin. Héritage des festivités du 100^{ième} anniversaire de la paroisse de NDDLG de VDB (1908-2008).

Je reviens encore sur des sottises de désignation toponymique. Dans mon village, un petit bout de chemin porte le nom de Chemin Bois-Channel. Et renommé Chemin du Bois-Channel. Les explications fournies par la Commission de toponymie sur ce toponyme me font rire, rigoler et pouffer de rire. Je cite son commentaire, extrait de son site Internet. La faute ne leur appartient pas. La CTQ fait ce qu'elle peut avec ce qu'on lui offre. Voici donc ce que la CTQ nous dit sur ce si fou et farfelu toponyme :

Cette voie de communication privée comporte deux noms « Bois » et « Channel ». Le mot « Bois » rappelle la présence d'un terrain peuplé d'arbres dans l'environnement de la voie de communication et l'expression « Bois-Channel » a été choisie pour sa consonance harmonieuse. [Extracto du site Web de la Commission de toponymie]

Voie de communication. Diable, ce serait si simple de dire Chemin.

Privée...je suis étonné. La CTQ s'occupe-t-elle de tous les chemins privés de la province?

Bois... comme si ce n'était pas notre ordinaire, dans notre vallée.

Channel, par consonance harmonieuse. Je veux entendre ce concert de voix harmonieuses. Je n'y comprends rien.

Je ne crois pas qu'aucun de nos curés ou de nos maires soient célébrés par une désignation toponymique. Dans quelques cas exceptionnels, c'est accidentel (comme dans le cas Blanchard).

Même remarque pour nos maires, sauf.

Je fais la même remarque pour nos présidents de commission scolaire.

La même remarque pour nos présidentes de fermières et diverses autres associations.

Pire. La toponymie de notre village, qui oublie ses fondateurs et les contributeurs à sa vie civile et religieuse, célèbre un universel de choses qui sont bien loin de nous distinguer: l'Albatros, le Canard, le Castor, la Chouette, le Condor, la Barbotte,

À vous la parole

le Chevreuil, l'Original, le Huard, La Truite, le Mainate, la Maubèche, le Moucherolle, le Râle, le Rouge-Gorge, le Tyran, le Foin, la Fougère, le Cresson, l'Orme, le Pimbina, le Pin, le Tremble, pour ne citer que ceux-là...

Nous avons un petit passé minier; de cela, pas une miette.

Un passé agricole, menu sans doute, qu'il ne faudrait pas ignorer.

Un passé forestier, plus grand que l'agricole, peu fêté dans nos toponymes.

Tous nos édifices et infrastructures municipales ne portent que des noms anonymes; la bibliothèque, la salle du conseil ou la mairie, la station de pompiers, le terrain de balles, le salon des jeunes, le presbytère, la salle communautaire, et j'en oublie sans doute.

Dans tous les cas cités précédemment, il ne faudrait pas se précipiter pour tout nommer, en quelques mois. Tout doit être pesé, à l'aune de la contribution de chacun.

Ceci dit, je continue de soutenir que nos deux municipalités doivent se doter d'une commission locale de toponymie afin de faire en sorte que la désignation de tout ce que nous entendons nommer sous peu, se fasse autrement qu'en obéissant à des entrepreneurs.

À VOS PLUMES!!

Vous avez envie de faire valoir vos idées et vos opinions?

Faites-nous parvenir vos textes!

Ils pourraient être publiés dans une prochaine édition du Valboisien.

journal.valdesbois@mrcpapineau.com ou en personne
au bureau municipal.

Organismes

Médaille du Lieutenant-Gouverneur

TEXTE : PIERRE SAUMIER

Suite à sa nomination faite par la Municipalité, Richard Bastien a reçu la médaille du Lieutenant-Gouverneur un honneur bien mérité pour sa participation dans notre communauté.

Richard est le cadet d'une famille de 14 enfants. Fils de cultivateur, il a continué à opérer la terre familiale, malgré son travail chez ERCO durant plusieurs années.

Richard Bastien est devenu membre des Chevaliers de Colomb pour la première fois le 1^{er} mars 1975. Il est Grand Chevalier du conseil 6045 de Val-des-Bois/Bowman depuis 2014.

Il est très actif comme chevalier. Entre autre il est la personne responsable des bingos qui est une activité pour les citoyens de notre communauté. Cette année, tous les profits de ces soirées sont versés à la fabrique Notre-Dame-de-la-Garde.

Par le passé, il était membre du comité du tournoi de balle familiale. Tous les profits de cette activité étaient distribués aux écoliers de l'école de la Montagne à Notre-Dame-de-la-Salette pour des activités scolaires ainsi que pour l'achat d'habits d'hiver pour des enfants. Une aide était également accordée à la fabrique Notre-Dame-de-la-Garde.

Il est l'un des principaux organisateurs du Noël des enfants qui a lieu à chaque année pour les municipalités de Val-des-Bois et Bowman en plus de s'impliquer dans la guignolée de La mie du Partage avec d'autres Chevaliers.

Le nombre d'heures accompli par Richard en tant que bénévole aux Chevaliers de Colomb du conseil 6045 est incalculable.

Activités estivales du club de l'âge d'or

TEXTE : LISETTE BERTRAND

Le 06 août : Jeux de pétanque 9 h 30

Le 13 août : Jeux à 9 h 30, whist militaire à 13 h 30

Le 20 août : Jeux à 9 h 30, souper (pique - nique) à 17 h 30

Le 27 août : Jeux à 9 h 30

Nous espérons vous voir en grand nombre lors de nos activités.



LES BONS COPAINS

Le Cercle des Fermières

TEXTE : MARIE-PAULE CYR

Sans avoir complètement relâché nos activités pour l'été, un petit repos s'est tout de même imposé. Le 5 septembre, nous reprendrons les guides. Notre programme demeure le même ayant ajouté en mai dernier une journée d'atelier en art décoratif, textile ou culinaire. Cet atelier se tiendra le 2^{ième} jeudi de chaque mois.

De nouvelles adhésions sont possibles en septembre au coût de 37 \$ incluant l'abonnement à la Revue Actuelle.

Nous tenons à remercier les organisateurs du Festival Country de Bowman qui nous cèdent temps et espace pour la tenue de notre Bingo-Levée de fonds annuelle. Ce qui nous permettra encore cette année de redonner à la Communauté sous forme de dons à plusieurs organismes et à nos personnes âgées et malades. Merci à ceux et celles qui ont répondu à notre invitation et merci à notre responsable du Bingo, Linda Rioux et son équipe d'aides.

Mesdames, venez nous voir en septembre c'est avec plaisir que nous saurons vous accueillir.

Organismes

APPLA - Association des propriétaires pour la protection du Lac de l'Argile

TEXTE : CHRISTINE MAGEAU

Important travail de recherche sur le lac de l'Argile

Les 16, 17 et 18 août prochains, des travaux de recherche seront réalisés sur le lac afin de cartographier la présence du myriophylle, cette plante envahissante qui menace la pureté de l'eau de notre lac et la survie de la truite grise, le touladi.

Les travaux seront réalisés par le COBALI (Comité du bassin versant de La Lièvre) et sera appuyé par un groupe de plongeurs bénévoles. Les équipes qui circuleront sur le lac seront identifiées à l'aide de bouées. La population et les villégiateurs sont invités à collaborer en évitant de faire des vagues à proximité de ces bateaux.

Les résultats de cette recherche seront connus à l'automne et seront utilisés afin de réaliser des activités de contrôle du myriophylle à épi qui seront jugées nécessaires. L'APPLA ne manquera pas de vous en tenir informés.

Un grand merci!



Liste des organismes

Association des pompiers



volontaires

Claude Thibault, président



Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard

chassepechedbb@hotmail.com



Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Annik Lachaine, présidente

819 208-6595

annik_lachaine@hotmail.com

Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman



Liette Bélair, recrutement

Denise Dubois, présidente

819 454-2008

La Fabrique

Céline Vadnais, présidente

819 454-2310

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente

819 454-2974



Coopérative des quilleurs de la Lièvre

Benoit Sarrazin, président

Nathalie Lévesque, inscription

819 454-2564



Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente

819 454-6766

Chevaliers de Colomb,



Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier

819 454-2640



Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable

Diane St-Denis, responsable

819 454-2478



Festival Country Bowman

Val-des-Bois

819 661-0563

Club de l'Âge d'Or « Les Bons Copains »



Carole Manseau

819 592-2163

Office municipal d'habitation

819 568-0033 poste 552



La voix des Parents

Kim Beaulieu

819 918-4053



Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile

Andre Beauchamp

chezAPPLA@gmail.com

Calendrier Août 2019



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
		Balle molle 4 à 8 ans Salette	Balle molle 9 à 14 ans Salette			
4	5	6	7	8	9	10
Initiation à la chasse avec arc ou arbalète						
11	12	13	14	15	16	17
Diffusion du match captée lors du tournoi de balle 17 h -TVA Sport 2		Balle molle 4 à 8 ans Salette	Balle molle 9 à 14 ans Salette			
18	19	20	21	22	23	24
		Balle molle 4 à 8 ans Val-des-Bois	Balle molle 9 à 14 ans Val-des-Bois			
25	26	27	28	29	30	31
		Balle molle 4 à 8 ans Salette	Balle molle 9 à 14 ans Salette			

Collecte ordures

Séance du conseil

Fermières

Zumba

Bibliothèque

Collecte recyclage

Taxes Municipales

Âge d'or

Yoga

Bingo des Chevaliers